



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le vingt-cinq janvier, le Conseil Communautaire s'est réuni, après convocation légale faite le dix-neuf janvier, sous la présidence de Monsieur Philippe GERARDY.

Etaient présents :

M. ALEXANDRE Christian, M. ANDRIN Rémy, Mme BERTRAND Chantal, M. BRIZION Daniel, M. CHALONS Michel, M. COLIN Jean Paul, M. CHRISTOPHE Gérard, M. DEMMERLE Jacques, Mme DOBIN Bernadette, Mme DOURSTER Lucie, M. FASSE Michel, M. FRANIATTE Jean Paul, Mme FRIZON Marie Odile, M. GAGNEUX Christian, M. GERARDIN Robert, M. GERARDY Philippe, Mme GLINKIEWICZ Nathalie, Mme HUMBERT Jocelyne, Mme JOURDAN Nicole, M. LAHAYE Philippe, M. LEONARD Robert, M. LETURC Michel, M. LIETZ Alain, Mme LOUIS Cassandre, M. MERMET Patrick, M. MINARIE Thierry, M. MITTAUX Jean Marie, M. PATON Jean Christophe, M. PERIQUET Jean Louis, M. PICART Jean, M. PIERSON Jean Paul, M. RAGUIDEAU Johan, Mme SPENGLER Laurence, M. THOMAS Jean Claude,

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 53
Présents : 34
Excusés : 19

Etai(ent) excusé(s) :

M. BAZIN Alain, M. DELAHAYE Norbert, Mme DELORME Adeline, Mme ERARD Josiane, Mme FLAMINI Françoise, Mme FRANCOIS Maryse, M. GAMBETTE Marc, M. GAUCHE Joël, M. GOEURY Pierre Yves, M. HABLOT Emeric, M. NAHANT Gérard, M. ROBERT Bernard, Mme VARE Nicole,

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. LAMINETTE Laurent ayant donné pouvoir à M. PICART Jean,
Mme LECLERC Marie Françoise ayant donné pouvoir à M. ANDRIN Rémy,
Mme LEPEZEL Christelle ayant donné pouvoir à M. BRIZION Daniel,
Mme REVEANI Marie-Hélène ayant donné pouvoir à Mme HUMBERT Jocelyne,
Mme RONDEAU Elise ayant donné pouvoir à M. THOMAS Jean-Claude,
Mme VIVANT Cindy ayant donné pouvoir à Mme DOURSTER Lucie,

Le Conseil Communautaire désigne M. Jean-Louis PERIQUET, conseiller communautaire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

20h10 : le Président ouvre la séance.

Comptes de gestion Principal et Annexes 2015 – Adoption

n°2016-001

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Compte Administratif Principal 2015 – Adoption

n°2016-002

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif 2015 de la Communauté de Communes qui se solde comme suit :

Balance Générale 2015 – BUDGET

GENERAL

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	1 045 686,85 €	3 898 423,07 €	4 944 109,92 €
Dépenses	958 117,99 €	3 065 362,57 €	4 023 480,56 €
Résultats de l'exercice	87 568,86 €	833 060,50 €	920 629,36 €
Report resultat 2014	133 966,06 €	313 347,03 €	447 313,09 €
Résultat global de l'exercice	221 534,92 €	1 146 407,53 €	1 367 942,45 €

Compte administratif 2015 – Budget Annexe « Bâtiment industriel n°2 »**n°2016-003**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif 2015 du budget annexe « bâtiment n°2 » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2015 – Bâtiment n° 2 – CHANCELLE

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	51 832,50 €	24 432,45 €	76 264,95 €
Dépenses	971,83 €	55 657,47 €	56 629,30 €
Résultats de l'exercice	50 860,67 €	-31 225,02 €	19 635,65 €
Report resultat 2014	-4 652,06 €	-84 821,52 €	-89 473,58 €
resultat global	46 208,61 €	-116 046,54 €	-69 837,93 €

Compte administratif 2015 – Budget Annexe « Bâtiment industriel n°3 »**n°2016-004**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif 2015 du budget annexe « bâtiment n°3 » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2015 – Bâtiment n° 3 – Rebaptiser METALVALUE

Recettes	409 909,37 €	186 241,72 €	596 151,09 €
Dépenses	176 607,94 €	186 314,86 €	362 922,80 €
Résultats de l'exercice	233 301,43 €	-73,14 €	233 228,29 €
Report 2014	-233 301,43 €	198 840,25 €	-34 461,18 €
Resultat global de l'exercice	0,00 €	198 767,11 €	198 767,11 €

Compte administratif 2015 – Budget Annexe « Bâtiment industriel n°4 »**n°2016-005**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif 2015 du budget annexe « bâtiment n°4 » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2015 – Bâtiment n° 4

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Compte Administratif 2015 : Budget Annexe « Ordures Ménagères » n°2016-006

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

ADOpte le compte administratif 2015 du budget annexe « ordures ménagères » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2015 – OM

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	56 797,63 €	849 165,47 €	905 963,10 €
Dépenses	28 376,86 €	749 134,59 €	777 511,45 €
Résultats de l'exercice	28 420,77 €	100 030,88 €	128 451,65 €
Report résultat 2014	32 807,62 €	-41 928,47 €	-9 120,85 €
Résultat Global de l'exercice	61 228,39 €	58 102,41 €	119 330,80 €

Adoption du Compte administratif 2015 - Budget Annexe « Zone d'Activités Commerciales et de Services » n°2016-007

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,
ADOpte le compte administratif 2015 du budget annexe « Z.A.C.S. » qui se solde comme suit :

Balance Générale 2015 – ZACS

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	1 182 616,01 €	1 069 051,71 €	2 251 667,72 €
Dépenses	1 163 686,89 €	1 062 400,43 €	2 226 087,32 €
Résultats de l'exercice	18 929,12 €	6 651,28 €	25 580,40 €
Report résultat 2014	-457 785,55 €	-6 651,28 €	-464 436,83 €
Résultat Global de l'exercice	-438 856,43 €	0,00 €	-438 856,43 €

Adoption du Compte administratif 2015 – Budget Annexe « Zone d'Activité Economique Communautaire » n°2016-008

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,
ADOpte le compte administratif 2015 du budget annexe « Z.A.E.C. » qui se solde comme suit :

**Balance Générale 2015 –
ZAEC**

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
Recettes	460 744,76 €	466 347,10 €	927 091,86 €
Dépenses	481 831,09 €	466 347,10 €	948 178,19 €
Résultats de l'exercice	-21 086,33 €	0,00 €	-21 086,33 €
Report Résultat 2014	-235 752,00 €	0,00 €	-235 752,00 €
Résultat Global de l'exercice	-256 838,33 €	0,00 €	-256 838,33 €

Dépôt de déclaration préalable pour travaux de modification façade bâtiment ACSI n°2016-009

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,
APPROUVE les travaux de modification de la façade du bâtiment de l'ACSI situé 16 rue Lavaux à Etain.
AUTORISE le Président à déposer une déclaration préalable de travaux en mairie d'Etain
DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre les démarches administratives, techniques et financières et signer toutes les pièces utiles relatives à ce dossier.

Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'ap) n°2016-010

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, et à l'unanimité,

APPROUVE l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la Codecom du pays d'Etain, tel que figurant ci-dessus et en annexe à la présente délibération

APPROUVE l'inscription au budget des années 1 à 9 des crédits nécessaires aux travaux de mise en accessibilité,

AUTORISE le Président à déposer l'Ad'ap en Préfecture de la Meuse

DONNE tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer toutes les pièces utiles relatives à ce dossier.

Réflexion autour de la dynamisation du tissu économique et commercial du territoire

Dans le cadre de la compétence « Développement Economique » mise en œuvre par la Codecom, la réflexion autour de la dynamisation du tissu économique et commercial du territoire se pose.

Le Président rappelle que la collectivité a un partenariat de longue date avec la couveuse d'entreprises à l'essai Alexis Lorraine.

Plusieurs idées sont nées des réunions de travail organisées fin 2015 et en ce début d'année 2016 autour de la mise en œuvre d'outils novateurs en matière d'accompagnement et de soutien à la création d'entreprises.

Notre territoire présente de nombreux atouts qui ne sont pas ceux des grands centres urbains et sur lesquels justement il est envisageable de travailler.

Aussi, l'idée d'un projet de Pôle Entrepreneurial basé à Etain a germé dès la fin de l'année dernière. Un équipement qui regrouperait toute une chaîne de services et prestations destinée aux entrepreneurs et créateurs d'entreprise du territoire mais également du bassin verdunois.

De plus, ce type de projet est plutôt novateur car peu d'équipements dans l'hexagone sont en mesure d'offrir l'ensemble des services au sein d'un même lieu. L'idée du bouquet de services est justement extrêmement porteuse parce qu'elle combine tous les acteurs sous la houlette d'un animateur de site par exemple.

Les créateurs et entrepreneurs en devenir (et même ceux en cours d'installation) pourraient y trouver les outils usuels d'une couveuse d'entreprises à l'essai à savoir l'accompagnement, le travail en réseau et surtout l'hébergement juridique, mais pas uniquement.

Des locaux ou atelier(s) relais, un espace « vitrine » ou « show-room » pour de l'artisanat d'art (pourquoi pas en lien avec les poupées Petitcollin), une boutique éphémère, un espace de co-working, une salle de réunion, quelques bureaux, une salle blanche, un petit laboratoire alimentaire ou autre, etc, le tout adossé à des prestations de services en back-office de type « secrétariat center » ou partagé, conseils, accompagnement, formation, etc.

Une hybridation des concepts d'hôtel d'entreprises, de pépinière d'entreprises, de tiers-lieu, d'espace de co-working et de plateforme de services commerciale et logistique semble tout à fait pertinente et ad-hoc.

La collectivité a d'ailleurs été régulièrement destinataire de demandes de locaux commerciaux ou artisanaux pour des entrepreneurs souhaitant s'installer, sollicitations auxquelles elle n'a pas la capacité de répondre malheureusement faute de foncier disponible.

En corolaire de cette réflexion, la possibilité d'acquisition d'un foncier au cœur d'Etain se présente aujourd'hui, à un prix modique et c'est une opportunité qu'il convient d'étudier avec la plus grande attention, spécifiquement au regard de l'intérêt communautaire qu'elle peut présenter.

D'autant que plusieurs lignes de financement sont susceptibles d'être mobilisables pour soutenir la rénovation, l'aménagement, la mise aux normes du bâtiment, l'équipement voire le fonctionnement le cas échéant, au titre de la DETR, du GIP Objectif Meuse ou encore des fonds européens.

Compte tenu de ces éléments et du caractère urgent de la question, les membres en ont débattu.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h50.

Etain, le 29 janvier 2016

Le Président,

Philippe GERARDY